

## INFO 307

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ Station thermale de HAMMAM-RIGHA

Située à 100 km à l'Est d'Alger et à 30 km à l'est de Miliana cette station thermale culmine à 525 mètres d'altitude.



Il n'est pas exagéré de dire que les sources thermo-minérales existant sur le sol algérien constituent, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et de leur valeur thérapeutique, une véritable richesse. Plus ou moins appréciées au cours des siècles par les différents peuples qui s'établirent dans le pays, certaines sources connurent successivement des périodes de prospérité et de délaissement.

#### Histoire ancienne

Les Romains dont les habitudes hygiéniques, le goût et la passion pour l'hydrothérapie sont bien connus, profitèrent largement des avantages que leur procuraient les eaux thermales de leur « province africaine » et utilisèrent surtout les sources situées près des agglomérations importantes afin d'y créer des stations balnéaires destinées à leurs vétérans, citadins et colons.

Après le départ des Romains, les Vandales et le Byzantins, beaucoup moins soucieux de l'hygiène et du confort, laissèrent tomber en ruine les établissements thermaux construits par leurs prédécesseurs.

Quant aux Arabes, s'il est exact qu'étant donné leurs coutumes ancestrales, ils utilisèrent les hammams naturels existant sur le sol nouvellement conquis, il n'en reste pas moins vrai qu'ils dédaignèrent quelque peu les stations luxueuses créées par les Romains.

Ce fait peut, semble-t-il, s'expliquer par les mœurs et les conceptions religieuses des Musulmans qui, tout en étant très amateurs de cures hydrominérales estiment cependant que ces cures ne doivent pas constituer une source de plaisirs ou de distractions ni servir de prétexte à des « saisons balnéaires » récréatives effectuées dans les établissements spécialement équipés. Le seul but poursuivi est la guérison, guérison attribuée dans ce cas à des causes mystérieuses et à l'intervention divine.



**Les thermes d'Hamman-Righa** sont les « *Aquae Calidae* » des Anciens mentionnés par Antonin dans son « itinéraire ». L'établissement Romain daterait de 44 avant JC et aurait été florissant sous Tibère, c'est-à-dire au début de l'ère nouvelle.

Les sources d'Hamman-Righa tirent leur nom de la tribu qui occupait jadis la place des Eaux-Chaudes d'où ils furent chassés par une tribu rivale de Béni-Ménad, lesquels furent à leur tour refoulés à la suite de l'insurrection de 1871...

Les Rirha, qui habitent actuellement le djébel Zaccar voisin, sont d'origine berbère, mais ils ont adopté l'arabe avec l'islam. Seuls les noms des lieux révèlent le dialecte oublié. Exemple : Tala-N'Tarit (la source du col) devenue Aïn-Tala-N'Tarit. Pléonasme que notre administration redouble en écrivant officiellement : Source de l'Aïn-Talat-N'Tarit !



[Le Zaccar]

### **Période française** **1830-1962**

C'est le 10 novembre 1830 que la colonne d'occupation de Miliana mettait à jour sur l'emplacement des « *Aquae Calidae* », des piscines antiques. Celles-ci étaient restées en si bon état de conservation qu'une réparation sommaire les rendit utilisables. Les médecins de l'armée se préoccupèrent aussitôt de l'aménagement des eaux et des essais furent tout de suite décidés, ce dont témoignent les instructions officielles.

Un service d'ambulance, sous le titre d'annexe de l'hôpital de Miliana, sera établi.

La première année, 30 militaires, 4 colons et 1 musulman furent traités par les eaux, et l'on constata 19 cas de guérison complète, 10 améliorations, 5 effets nuls et 1 cas incertain. Le succès dépassait les espérances. Ce que spécifiait le médecin traitant dans son rapport officiel : « *On était loin de s'attendre à un résultat aussi satisfaisant, surtout en réfléchissant au peu de moyen en notre pouvoir.* »



[L'hôpital militaire]

C'est à qu'à cette époque aucun abri fixe n'existait pour les malades que l'on n'appelait pas encore « curistes ». Ceux-ci, de même que le personnel médical, étaient logés sous la tente et l'installation balnéaire se limitait aux piscines romaines, hâtivement restaurées.

En 1846 le docteur Panier découvre une source gazeuse sur la côte 525 à 1 500 mètres de l'hôpital militaire. Sans écoulement, elle formait un marécage envahi par la végétation. Emervillé par sa trouvaille, le docteur s'étonnait de n'avoir pas été devancé dans ce résultat, depuis quatre années que l'établissement était livré aux besoins des malades.



Aïn Kharsa



Maison de Mr C Gabriel (près de la source)

**Fondé en 1880**, comme le village voisin de Vésoul-Bénian, **Hamam-Righa** compte une centaine d'habitants dont cinq familles issues des premiers concessionnaires. La Mairie a été construite dès 1880. Mais comme beaucoup d'autres, ces villages sont pauvres et désertés par les jeunes. A ce dépeuplement, Monsieur Valette, adjoint spécial du village depuis 1922, ne voit qu'une solution efficace ; l'autorisation de créer des vignobles locaux. Seul le sang des vignes pourrait leur transfuser une vitalité neuve. Privé de ce ferment leur croissance léthargique ne peut être que mortelle. Mais le gouvernement ne semble pas de cet avis... Après 40 ans d'exploitation au ralenti par l'Armée, les eaux d'Hamam-Righa étaient concédées en 1883, à François Prospère D'ARLES-DUFOUR, négociant-propriétaire, à titre d'un bail pour la durée de 99 ans. Ce bail n'ayant pas été

rompu il expirera en 1981. Il était précisé que la consommation sur place, pour boisson, sera gratuite en tout temps et pour tout le monde. Cette convention, qui devait être sanctionnée par un décret, fut signée à Alger, le 10 février 1882, entre Arlès-Dufour et le Gouverneur général Tirman, puis ratifiée par le ministre des Finances Léon Say, frère de Louis qui est le fondateur du petit port oranais.

Sur ce lieu, en 1898, des fouilles furent entreprises il a été découvert des fragments de colonnes et une inscription en l'honneur de Gordien III, celui qui fut proclamé Empereur de Thysdrus (El DJEM) en l'an 238. L'archéologue Waille indique aussi que les ruines des « Aquae Calidae » ont servi de carrière au siècle dernier. Cela, qui n'étonnera personne, explique tout. Ici comme partout, les pierres de taille romaines ont été réemployées.



#### **Le grand Hôtel :**

En plus des thermes modernes du Grand-Hôtel, le « fermier » précise la convention de 1882, devait aménager à ses frais sur les terrains concédés « un hôpital civil ainsi qu'un caravansérail et un fondu destiné aux indigènes et appropriés à leurs usages ». L'article 3 stipule : « Le concessionnaire sera tenu de meubler et de décorer convenablement les chambres dortoires et salles de repos de l'hôpital comme de l'établissement balnéaire. Les parois des piscines et des baignoires, les marches d'escaliers, les soubassements, les dallages, cordons et corniches seront en ciment de bonne qualité, le tuyautage sera en plomb... ».



On le voit, rien n'est laissé à l'initiative du constructeur ni du hasard. Tout est prévu, même le nombre de robinets, des douches, des piscines et de leurs dimensions des lits.

### **D'Arlès-Dufour se ruinera en créant la station moderne d'Hamam-Righa**

Heureusement pour Monsieur D'Arles-Dufour et pour ses successeurs ; ces servitudes durent être rapidement éludées. Car si monsieur Lebureau est méticuleux par principe, il l'est mais en pratique. Faisant de prescription un synonyme d'action il prête à ce qu'il édicte une vertu constructive, et néglige aisément de se rendre « in situ » pour en juger « de visu ».

D'illustres artistes ont fréquenté Hamam-Righa. Camille Saint-Saëns y avait sa chambre avec terrasse sur le parc. Une plaque de marbre, à l'entrée, rappelle les séjours du compositeur de « Samson et Dalila », de la « Suite algérienne », de « Phryné ».

Guy de Maupassant y vécut en curiste avec son domestique. Gide y passa le 13 novembre 1903. Dans « Amyntas », il parle ainsi du site : « *La forêt d'Hamam-Righa me rappelle beaucoup celle de l'Esterel à l'entour de Fréjus. Même sécheresse embaumée ; lavandes et brûlantes résines, même feuillage aigu, sec, luisant, qui ne rougit ni ne jaunit l'automne.* »

Gide ne cite pas les arbruses, dont la forêt, certains cantons du moins, brasillent à cette époque ; ni les cèpes que l'on foule à chaque pas ; ni les bruyères roses et blanches. Mais il a bien traduit le bien être euphorique qui envahit le visiteur qui a des yeux pour voir et un cœur pour sentir.

### **Décadence et Vandalisme :**

On a lu les exigences imposées par l'Etat au concessionnaire des sources. Plutôt que moins, d'Arles-Dufour fit plus qu'il lui était prescrit. Pour ne parler que du Grand Hôtel et des Thermes du sous-sol, ils étaient, pour cette époque (1882) ce qui existait de mieux en Algérie. Ce bâtiment de 90 m de façade, avec deux étages d'appartements, ascenseur, chauffage central et jardin d'hiver, méritait le titre de « palace », si souvent usurpé de nos jours.

Encore faut-il spécifier que le projet initial d'Arlès-Dufour ne fut pas exécuté dans son ensemble. En effet, une seconde aile de bâtiment devait doubler au nord la façade sud, qui fut seule édifiée. Le tout devait former un carré long avec un jardin au centre. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, qui assumait la relève du fondateur aux ressources tarées, n'a pas réalisé sa grandiose ambition.

Vers 1936 dans un livre intitulé « Hamam Rosa » Lucienne Favre, avec l'ironie et la férocité qui caractérisent sa « manière », a stigmatisé le désordre qui sévissait au Grand Hôtel et la faune qui le hantait. C'était l'époque où je vis un client briser un disque sur son genou et en cacher les morceaux sous le coussin de son fauteuil. Mais, dès 1924, lors de mon premier séjour, tout allait déjà à vau-l'eau.

Puis la guerre est venue et **l'occupant militaire a tout démantibulé**. L'état de délabrement, dans lequel, après les hostilités, fut restitué le Grand Hôtel est inimaginable. Il faut l'avoir vu pour le croire. On l'a vu.

Hélas malgré les efforts entrepris pour le rénover après la guerre 39/45, le Grand Hôtel n'a conservé que son adjectif car en réalité, il n'en reste qu'un étage sur deux depuis les **tremblements de terre de 1954 et 1959**. Depuis aucune réparation sérieuse n'a été effectuée, mais remis en état et transformé en hôpital ou centre de repos, le Grand Hôtel rendait encore de grands services. Les secousses sismiques de la fin des années 1970 l'ont achevé.

### **Crépuscule sur les monts**

Aux portes du Grand Hôtel, qu'entoure un parc de cinq hectares, les promenades champêtres et forestières abondent, et les curistes participent aux errances du docteur Granger, dont les bottes de sept lieues font des foulées de Nemrod.

Voir le djebel Sam-Sam, d'où se découvre tout le Sahel avec le Chenoua et le djebel Diouane (1 075 mètres) qu'un arc-en-ciel double nimbait de sa splendeur. Ici, comme au Zaccar et comme dans l'Ouarsenis, au Lella Khadidja et au djebel Chélia, un marabout en ruine sanctifie le culmen. Un trou creusé dans l'argile est la citerne barbare qui garde l'eau des pluies à l'usage des pèlerins qui visitent le saint lieu. Heureux de l'aubaine, des sangliers irrespectueux font de cette vasque une bauge.

Aller se recueillir sur le terre-plein aménagé à l'orée de la forêt, que les gens du pays, en souvenir de l'époque où ce carnassier abondait, nomment « le plateau de l'hyène ».

Sous les yeux, la vallée d'El-Hammam s'embuait de vapeurs floues. Au dessus, sculpté en plombagine sur le firmament blême, le Zaccar olympien était un monstre fossile

### **ARLES-DUFOUR François, Prospère**

Conclure une description du **Grand Hôtel** sans consacrer un encart à son **fondateur ARLES-DUFOUR** serait profondément injuste. Cet homme audacieux, malheureux car il s'est ruiné, appartient à la race des hommes estimables, assez hardis pour agir sans penser à une récompense ; hommes d'action, que leur défaite ennoblit plus qu'une victoire.

On dit que la fondation par lui du Grand Hôtel était la conséquence d'un pari ou d'un vœu. En puissance d'un ulcère au visage, il s'était engagé, si les eaux d'Hamam-Righa le guérissaient, à édifier ici un établissement thermal. Sa guérison s'étant produite, Arles-Dufour avait accompli sa promesse.

La « vox populi » lui est d'ailleurs favorable. Toutes les personnes font de lui un éloge enthousiaste. A Hammam-Righa, les jeunes savent par les vieux et par les disparus, le faste des réceptions du Grand Hôtel et l'élégance de sa clientèle, où le Tout-Alger mondain et tous les touristes de marque se donnaient rendez-vous. Lorsque l'on étudie des photographies de l'époque, où l'on voit de belles dames en longues robes volantes et chapeaux à voilettes, et des grooms et des chauffeurs en uniformes. Mais le plus beau c'est l'auto qui amena ces mondaines de la ville jusqu'ici : un char haut sur roues, les antérieures plus basses que les postérieures, exactement comme la calèche à deux chevaux qui l'accompagne : l'automobile est la réplique motorisée de l'hippomobile. L'amusant, c'est le phare : une lanterne à pétrole fixée à la carrosserie.

### **Le tourisme est la seule grande richesse naturelle d'Hamam-Righa ;**

**MONT-ROSE** est maintenant le **seul bain qui fonctionne actuellement** et reçoit une foule nombreuse. Quoique nues et délabrées ses chambres sont toujours complètes et certains estivants se contentent même de la protection des arbres qui l'environnent. Cet Hôtel du Mont Rose remis à neuf et agrandi sous forme de bungalow par exemple, permettrait de loger les curistes dans d'excellentes conditions. Le tourisme est la seule grande richesse naturelle du village.



### **Les Braz :**

#### **Braz est une région du moyen Chélif.**

Les cinq tribus des Braz descendent, selon toute probabilité, des Beni Ahmer, et de quelques fractions de Sbihh qui s'établirent dans le pays, et se mêlèrent aux habiles d'origine berbère pure. C'était autrefois une confédération très puissante et très redoutée.

L'ethnonyme a une consonance berbère zénète : 'ibrazen' surtout que la plupart des tribus de cette confédération étaient berbérophones.

Mais il remonte selon certains historiens comme Ibn Khaldoun et Xavier Yacono à l'ancêtre éponyme Braz un descendant d'Athbadj de la grande tribu arabe des Banu Hilal qui s'est dispersée dans les hauts plateaux, l'Oranie et la vallée du Cheliff, après le 11<sup>ème</sup> siècle.

Les gens ne furent vraiment acquis à l'Islam qu'à partir du 16<sup>ème</sup> siècle, après l'arrivée de Sidi Ahmed Ben Youssef et de la famille maraboutique des Ndjadjras (de Sidi Moussa Ben Nedjar), des Liferka (de Sidi Ahmed El Ferki) et les descendants d'autres marabouts qui s'installèrent dans les monts du nord et plus tard au milieu des tribus de la plaine entre les Béni Rached et les Djendel.

Durant l'époque turque ce territoire était, en proie aux rivalités intestines. D'un côté on trouvait la confédération des Braz comprenant les Ouled Aïssa (Tharia), les Ouled Yahya (Douar Chemla), les Béni Merahba, les Béni Mhousen, les Béni Sliman, les Béni Boukni, les Harrar du Chélif et les Braz d'El-Aneb auxquels se joignaient les Ouled Mira et les Ouled Bakhta (Oued Djelida des Beni Zougzoug), les Ahl El Oued et les Béni Ouaguenay. De l'autre se tenaient les Béni Frah d'El-Aneb, les Béni Ghomerian, les Bou Rached, les Tacheta, les Zougagha.

Mais ils donnèrent du fil à retordre au pouvoir central turc. Les Béni Merahba n'ont jamais accepté l'autorité centrale et étaient toujours en guerre contre elle.

Les turcs durent recourir à la politique de la division et aux familles maraboutiques les plus influentes de la confédération pour se garantir la sécurité du passage par la vallée du Chélif dont ils avaient le contrôle. D'ailleurs ils avaient réussi à installer une tribu zmul (gardienne de passage), un "Konaq"(un relais) une ferme pour la remonte de chevaux (Bled Tchentcheria) à Oued Rouina, territoire en rive gauche du Chélif de la tribu des Béni Boukni

En 1835 les populations des Braz de la plaine font allégeance à l'Emir Abdelkader qui installe un califat à Miliana.

Le capitaine Eugène Daumas consul français à Mascara (1837-1839) a été parmi les premiers européens à citer cette confédération dans ses correspondances. Il a donné leur force, d'après une de ses sources fiables, à 100 hommes à pied et 200 à cheval.

Quant aux Braz des montagnes ils ne se soumirent qu'après 1840 (Coalition des Braz et des Tachetas des Zatimas contre le calife Ben Allel et sa défaite en mars 1839) et parmi lesquels l'Emir enrôla beaucoup de combattants.

30 mai 1842 : jonction des divisions d'Alger et d'Oran (**Changarnier**-Bugeaud) à Oued Rouina

1 Juin 1842 : l'infanterie de **Changarnier** [*ndlr : Voir chapitre 3*] opérait une razzia sur les montagnes de la rive droite du Cheliff

En 1842, la France en fit un Aghalik comme le stipule l'Ordonnance royale du 14 septembre 1842 par laquelle Sidi-Ali-Ould-Sidi-Lakhal-Ould Sidi Mbarek est nommé khalifah, pour administrer en cette qualité, et sous les ordres du gouverneur-général, les trois aghaliks des Hadjoutes, de Djendel et de Braz qu'on a formé en juillet 1842 juste après leur première soumission au **général Changarnier**.

Le premier administrateur de la commune mixte des Braz fut en 1879 Monsieur Guérin.

Par arrêté du 16 décembre 1905, Monsieur le Gouverneur général prononça la suppression, **à partir du 1er janvier 1906, de la communes mixtes de d'Hamam-Righa** qui fut rattachée à celle **des Braz**,

Le 24 mars 1909, Le Gouverneur général de l'Algérie chargea les administrateurs de communes mixtes et parmi eux celui des Braz, avec promesse d'une prime conséquente, de **l'étude de diverses questions intéressant le territoire de la commune mixte, et portant notamment sur l'archéologie, l'agriculture, la géologie, la géographie locale, les dialectes arabe et berbère, l'ethnographie, le folklore, les coutumes locales, la propriété indigène, les arts et industries indigènes, etc..**

Après la réforme territoriale du 28 juin 1956 supprimant les communes mixtes et érigeant les douars en assemblées municipales, les Braz en tant qu'entité a disparu et l'ethnonyme ne fut plus usité.

### **Topographie :**

Les eaux chaudes jaillissent sur le versant Sud Est de la montagne et c'est là que dès la présence Française un établissement militaire fut créé, et plus tard les piscines et le « Grand Hôtel....

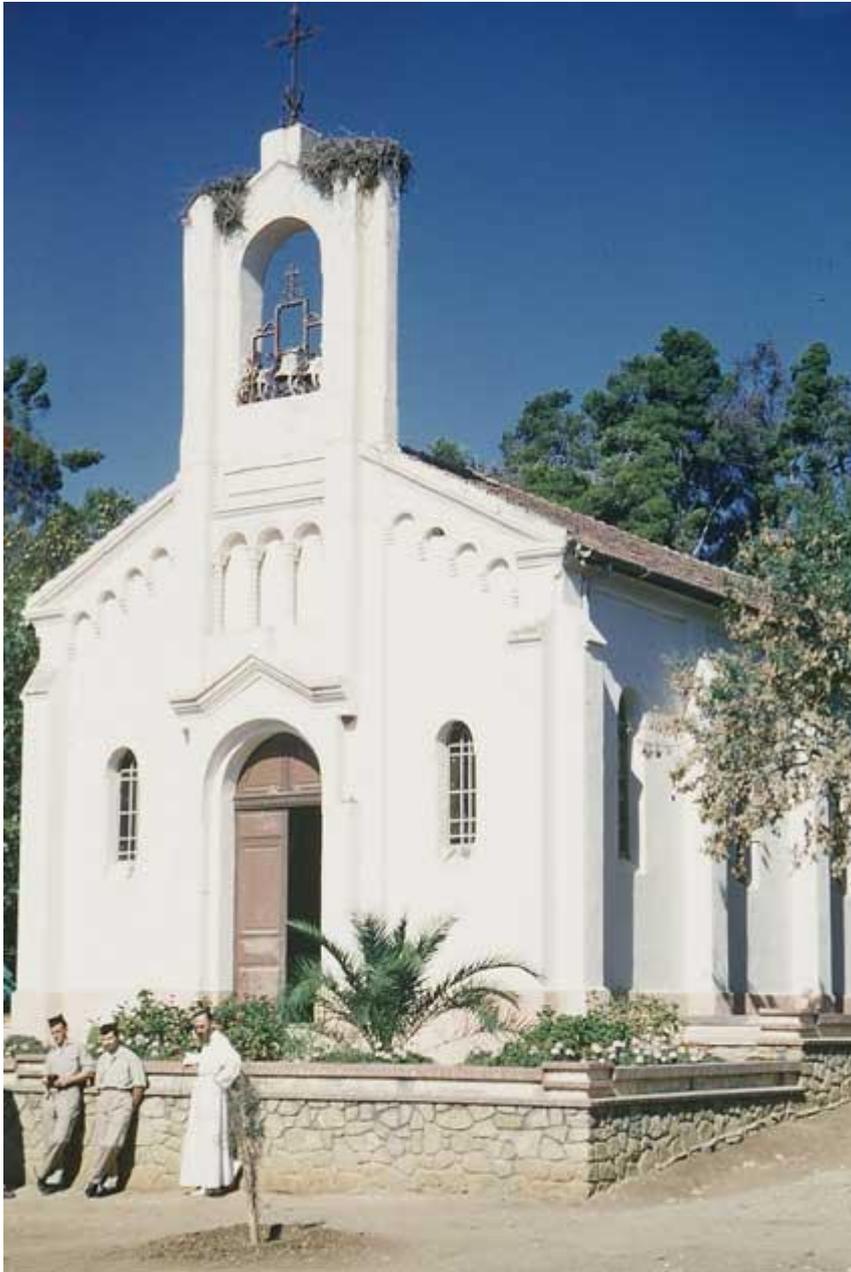
En se plaçant sur la terrasse de ce dernier et en regardant devant soi, c'est-à-dire vers le sud-est, on aperçoit à gauche, la chaîne de l'Atlas, le pic Mouzia (1604 m), le Djebel Nador, près duquel se situe Médéa que l'on pourrait distinguer en escaladant le plateau.

En bas dans la vallée, le ravin où coule l'Oued El-Hammam, que devient plus bas l'Oued Djer. Ne pas oublier, pour l'histoire, Bou-Medfa (Le père du Canon...), située à 12 km à l'Est dont la France a installé une station ferroviaire.

Au second plan, la chaîne ondulée du Djebel Contas (871 m) circonscrit l'horizon. Enfin sur la droite, tout près s'érige le massif du Zaccar dont le pic culminant, celui de l'Est « Chergui » atteint 1 572 mètres. C'est sur la pente Sud de l'autre pic, celui du Nord « Rarbi », à 720 m, que s'arc-boute Miliana, la « Zuccabar » antique. Cité du bon vin, de la bonne eau et du bon air, des beaux arbres et des bons fruits, des beaux visages aussi, mais où il fait si froid à partir de la Toussaint.

### **La source**

Près de l'église la source ferrugineuse.



Selon l'appréciation du docteur Besançon, elle suffirait seule à la réputation d'Hamman-Righa. Et le docteur Renard précise :

**« Une eau froide, gazeuse et ferrugineuse est, en effet, bien précieuse dans un pays comme l'Algérie où les influences telluriques ont précisément pour résultat l'anémie, la chlorose, la débilité, l'embaras des fonctions digestives, l'engorgement des viscères et, en général toutes les maladies qui reconnaissent pour cause l'appauvrissement du sang. »**



#### **Composition et température des Eaux :**

Au début, les Romains utilisaient 32 sources. Aujourd'hui, 9 seulement, qui représentent un débit de 54 000 litres/heure, alimentent la station. Ces eaux sourdent à une température de 44 à 39 degrés. Les unes sont sulfatées calciques hyperthermales, les autres sulfatées calciques ferrugineuses.

Ces eaux sont favorables dans les rhumatismes, les séquelles de traumatismes et de blessures, le paludisme, l'anémie paludéenne, l'insuffisance hépatorenale, la lithiase biliaire, la lithiase urinaire, la goutte, certaines dermatoses torpides

Les autochtones appellent souvent Hamman-Righa du nom de **Hamman Slimane « Les bains de Salomon »** ; ils croient que le roi Salomon a, dans la montagne, des chameaux tout chargés de charbon destiné à entretenir le feu souterrain auquel ils attribuent la haute température de l'eau, et ils l'invoquent en brûlant du benjoin. Plusieurs milliers de musulmans y viennent tous les ans, arrivant souvent en caravane, avec chameaux, mulets, ânes. Tout à fait à l'écart de l'établissement, ils se livrent à diverses pratiques curieuses : sacrifices d'animaux de toutes sortes, ablutions, processions avec chants, etc...(On a la chance de les voir surtout le lundi).



[L'école primaire avec la présence de toutes les origines]



[L'ancienne poste]

Avec les événements une partie du bâtiment de la Mairie a été occupée par la Section Administrative Spécialisée (SAS). Cet organisme associé à la municipalité œuvre pour le bien de tous et les projets sont nombreux.

En octobre 1959 un splendide bâtiment destiné à la Gendarmerie a été inauguré près de la cité « Médina ».



[ [ Aïn Tolba ]

### **ETUVES MUSULMANES**

Aïn Tolba est un des sources chaudes, où des femmes indigènes lavent des linges bariolés. A proximité de fils de fer barbelés sont tous emmaillotés de fils de laine versicolores : ce sont les offrandes aux génies des Eaux Chaudes.

A proximité se trouvent les étuves de Sidi Slimane (Salomon) avec l'hôtel Bellevue, qui est l'hôpital civil dont parle la convention signée entre l'Etat et son fermier Arles-Dufour.

### **Mémoire**

Et puis bientôt les commémorations du centenaire du début la grande guerre 1914-1918. L'issue certes victorieuse a souvent laissé une cicatrice profonde dans le cœur des familles quant aux disparitions de l'être cher, mort pour la Patrie. Le monument aux morts d'Hamam-Righa s'est d'emblée associé à tous les autres pour rendre l'hommage que méritaient nos héros.



[Le Monument aux Morts d'Hammam-Righa]

**NDLR** : La synthèse du domaine d'Hammam-Righa a pu être réalisée grâce à la transmission de photos et documents, notamment l'œuvre de Claude Maurice ROBERT, par Monsieur Christian Gabriel, natif de la région. Ces conseils et remarques avisés m'ont été précieux pour élaborer ce résumé. En votre nom je le remercie très sincèrement pour participation qui nous permet de revisiter un site de légende hélas bien terni...

Et si vous souhaitez en savoir plus sur Hammam-Righa, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

[http://alger-roi.fr/Alger/hamman\\_righa/pages/0\\_galerie.htm](http://alger-roi.fr/Alger/hamman_righa/pages/0_galerie.htm)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/qeo\\_0003-4010\\_1902\\_num\\_11\\_58\\_18184](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/qeo_0003-4010_1902_num_11_58_18184)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_0223-4874\\_1894\\_num\\_14\\_1\\_6801](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-4874_1894_num_14_1_6801)

## 2/ L'ÉCOLE D'ENFANT DE TROUPE D'HAMMAM-RIGHA

Il y a peu de choses sur l'école militaire préparatoire (EMP) d'Hammam-Righa. Située en Afrique du Nord, elle n'a existé que pendant quatre années, de 1942 à 1946, pas même la durée d'une « législature » d'enfant de troupe, ceci expliquant sans doute cela.



L'école a été créée en septembre 1942. Elle était destinée à accueillir les enfants de troupe dont les parents résidaient alors en Afrique du Nord. On est en pleine deuxième guerre mondiale et il semble que déjà l'occupation totale de la France soit envisagée.

Il est difficile de déterminer avec certitude ce qui a prévalu au choix du site d'Hamam-Righa, petite commune de l'Algérois, éloignée de tout et dépourvue de toutes commodités. L'école n'était donc pas implantée dans la traditionnelle caserne connue de tous. L'infrastructure principale se composait alors de **l'imposant corps d'un hôtel thermal, réquisitionné** pour la circonstance et situé à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, en pleine nature, au milieu d'un très beau parc. Il n'y avait pas de murs ! Cet état de fait a dû être très apprécié des quelque quatre-vingts élèves qui provenaient des écoles métropolitaines.



En fin septembre 1942, l'effectif intégrant l'école est, à 185 élèves répartis en six classes allant de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Par contre dès 1943, il est créé une classe de seconde et en 1944, une classe de première. Ces deux classes sont supprimées à la rentrée de 1945, les élèves intégrant alors Autun.

De septembre 1942 à juillet 1946, il y eut donc quatre rentrées scolaires. On a pu reconstituer, toujours avec les réserves d'usage, le nombre d'élèves nouveaux intégrant l'école et on peut estimer que 400 élèves sont passés par cette école.

### Origines des élèves

Les élèves étaient pratiquement tous d'origine européenne bien que l'école soit ouverte aux deux communautés, les conditions d'accès n'étant nullement d'ordre ethnique. Cependant, l'école n'a compté que 5, peut-être 6 camarades d'origine musulmane. Il n'y avait aucune différence entre eux et rien n'est venu entacher leur camaraderie ni avant ni après les événements que l'on sait.

Si L'EMP a pour destination première de recevoir des "enfants de troupe", elle se devait aussi d'être ouverte à d'autres enfants et dans le cas présent, à ceux des cadres et de la population d'Hamam-Righa. C'est ainsi que huit d'entre eux y sont entrés dès 1942 au titre d'externes.

### La vie à l'école

L'administration de l'école était organisée sur le modèle de toute formation militaire classique et déjà connue de tous. Les deux compagnies sont divisées en sections (classes) pour ce qui concerne la partie essentiellement militaire avec pour encadrement des officiers, des sous-officiers et des hommes de troupe. N'étant pas encore tout à fait militaire, les élèves avaient droit à un "prêt" et non à une "solde". C'était fort peu.

La partie instruction publique était dirigée par un professeur principal qui disposait du nombre de professeurs indispensables aux différentes matières enseignées, schéma tout à fait classique.

Il faut rappeler que l'ancien **ministre délégué aux Anciens Combattants, Hamlaoui Mékachéra** [*ndlr : Voir paragraphe 4*], a été élève dans cette école de 1945 à 1948.

### La dissolution de l'école.

Elle est intervenue en juillet 1946. Les élèves continuant leur scolarité ont été répartis dans les différentes écoles de la métropole : Autun, Les Andelys, Billom, Tulle, Montélimar, (La Flèche pour les "brutons"). Sans doute a-t-on tenu compte de l'implantation géographique des parents car une majorité s'est retrouvée à l'EMP de Montélimar en octobre 1946, école qui a été transférée sur Aix-en-Provence à compter du 1er janvier 1947.

**Miliana, créée le 4 janvier 1946** en tant qu'annexe d'Hamam-Righa, allait prolonger la présence des enfants de troupe en Algérie...



1943 : Remise du fanion par le LCL Faure

### La fin

Après le départ de "l'occupant militaire", l'ancien propriétaire et la **société des thermes ont tenté de remettre la station et principalement le corps principal de l'hôtel en état.** Mais il semble que ce fût peine perdue. Le tremblement de terre d'Affreville vers la fin des années soixante-dix, occasionna de graves dommages sur le corps principal de l'hôtel et le bâtiment a dû être rasé. Son emplacement devint, bien plus tard, un parking! Ajouté aux événements qui avaient secoué l'Algérie, il en fut fini de la station thermale d'Hamam-Righa.

Transférée en 1951 à Koléa l'école fut définitivement dissoute en 1963.



### **3/ Le Général Changarnier** (déjà traité mais réédité pour les nouveaux lecteurs)

**Nicolas Anne Théodule Changarnier**, est né à Autun le 26 avril 1793 et mort à Versailles le 14 février 1877. C'est un général et homme politique français. Il fut candidat monarchiste à l'élection présidentielle française de 1848.

#### **Biographie succincte relative à la partie Algérie :**

Sorti sous-lieutenant de l'École militaire de Saint-Cyr, il entra au service le 10 janvier 1815 comme garde-lieutenant dans l'ex-garde du corps du Roi, compagnie de *Wagram*, d'où il passa lieutenant dans la légion départementale de l'Yonne, devenue le 60<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Il se distingua dans la campagne espagnole de 1823, où le maréchal Moncey le signala comme s'étant particulièrement distingué dans les combats de Jorda et de Caldès, livrés par le 4<sup>o</sup> corps d'armée de Catalogne. Il dispersa avec un faible détachement un gros parti de cavalerie espagnole et s'empara du cheval du chef de cette

troupe après l'avoir tué de sa main. Il fut cité deux fois le 25 juillet 1823, pour l'affaire de Jorba et le 14 août 1823 pour l'affaire de Caldès. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> novembre 1823, et lieutenant dans la garde royale le 9 octobre 1825. Il devint ensuite capitaine au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère le 28 décembre 1828.



## L'Algérie

Il débarque, en 1830, en Afrique, et prend part à l'expédition d'Alger à la tête d'une compagnie et ses premières campagnes sur la terre algérienne n'offrent aucun trait saillant. Connu, cependant, dès lors pour un officier de mérite, il gagne tous ses grades à la pointe de l'épée sur divers champs de bataille.

Parti avec son bataillon pour la province d'Oran en novembre 1835, il le commande par intérim à l'expédition de Mascara ; il se fait remarquer à l'avant-garde de la brigade Oudinot, à l'engagement de Sidi Embarek. Nommé chef de bataillon au 2<sup>ème</sup> léger à la suite de cette campagne, il se conduit brillamment à la première expédition de Constantine en 1836, dans la division Trézel, où il forme avec son bataillon l'arrière-garde de la colonne.

Le commandant fut fait lieutenant-colonel, et vint passer quelques mois à Autun, sa ville natale, qui le reçut avec enthousiasme et fit exécuter un tableau reproduisant ce fait d'armes. Rentré en Afrique, Changarnier reçut le commandement supérieur du camp du Fondouk, point alors très important, à l'Est d'Alger.

Nommé lieutenant-colonel au 2<sup>ème</sup> Léger en 1837, il participe en 1839, au lendemain de sa nomination de colonel du régiment, à l'expédition des Portes de Fer, dont le but était d'établir la grande communication qui devait relier Alger à Constantine. Changarnier accompagna alors le duc d'Orléans et eut un cheval tué sous lui, dans un combat d'arrière-garde.

En 1839, le colonel Changarnier commandait une colonne mobile à Boufarik. Le 29 janvier suivant, le colonel Changarnier, à la tête de avec 430 hommes, remporte la victoire sur plusieurs milliers de combattants Kabyles ; il reçoit la croix d'officier de la légion d'honneur quelques jours plus tard.

Le 3 mai 1840, à la prise de Cherchell par le maréchal Valée, qui avait sous ses ordres le duc d'Orléans, le 2<sup>ème</sup> léger et son colonel eurent la principale part des fatigues et des dangers de l'opération. Le maréchal proclama que le succès de ce combat était dû à l'habileté et à l'énergie du colonel Changarnier.

En récompense de ce fait d'armes, Changarnier eut l'honneur de former la colonne d'avant-garde pour l'attaque des hauteurs presque inaccessibles du Teniah de Mouzaïa.

En juin 1840, il s'agissait de ravitailler Miliana étroitement bloquée par les Arabes. Le maréchal confia le commandement de cette dangereuse expédition à Changarnier. Un corps de cinq mille hommes fut mis sous ses ordres; les colonnes Bedeau et Gentil en faisaient partie. Changarnier part, le 22, avec un immense convoi, trompe la vigilance d'Abd el-Kader et entre dans Miliana.

Grâce à ses succès contre les Hajutas et les Kabyles, il reçoit la Croix de commandeur de la Légion d'Honneur. Il est nommé maréchal de camp le 21 juin 1840 après dix mois de grade de colonel seulement, et reçoit le commandement de la subdivision de Blida.

En décembre suivant, le général Changarnier fut chargé de donner une leçon à Ben-Salem, l'un des plus habiles kalifas de l'Émir, en le forçant à lever le blocus de Cara-Mustapha, à l'est d'Alger.

Un nouveau ravitaillement de Miliana fut encore entrepris et opéré dans cette campagne par Changarnier, avec la même audace.

Dans une autre expédition faite pour délivrer les environs de Miliana et pour retrouver la grande voie que suivaient les Romains pour franchir la première chaîne de l'Atlas, Changarnier se distingua éminemment, s'empara du col de Mouzaïa et battit des **ennemis dix fois plus nombreux**.

En 1841, au ravitaillement de Médéa (les ravitaillements ont été une des grandes difficultés de la conquête française), Changarnier reçut à l'épaule, dans un combat d'arrière-garde, **une blessure à bout portant**, que l'on crut d'abord mortelle. Néanmoins; il refusa de quitter le commandement de la colonne, et l'appareil placé, il **remonta à cheval et continua à diriger le combat**.

Après un court voyage en France, le général Changarnier revint en Afrique, où le général Bugeaud lui confia le commandement de l'une des trois divisions, des provinces d'Alger et de Tittery. Dans le courant d'avril et de mai 1842, il ravitailla encore une fois les places de Miliana et de Médéa.

Le résultat fut l'occupation de Cherchell, de Miliana, de Médéa et d'un point derrière les montagnes de l'Est, par deux bataillons mobiles et quelques cavaliers, garantissaient qu'aucun ennemi sérieux ne pouvait traverser les monts. Le général Changarnier passa dans la vallée du Chélif, reçut la soumission de nombreuses tribus et chassa jusqu'aux limites du désert, à 75 lieues d'Alger, les tribus non soumises. Plus de 60 mille têtes de bétail et 3 000 prisonniers restèrent au pouvoir des français.

Le 19 septembre 1842, il attaqua avec impétuosité une troupe nombreuse de Kabyles qui l'avaient enveloppé à l'improviste dans le ravin de l'Oued-Fodda et les tailla en pièces.

Au commencement de 1843, le général Changarnier, par des manœuvres, enveloppe le pays des Béni-Menacer que l'Émir avait soulevé et soumit définitivement ces montagnards.

Après cette opération, il rentra en France et fut promu lieutenant-général (général de division) le 9 novembre 1843.

En septembre 1847, le duc d'Aumale avait succédé au maréchal Bugeaud dans le gouvernement général de l'Algérie. Il désira avoir près de lui le général Changarnier dont il connaissait la capacité militaire.

Suite à la révolution de 1848, le duc d'Aumale confia les fonctions de gouverneur général par intérim au général Changarnier pour la période du 29 avril au 9 septembre 1848.

Il rentre en France début 1848, aidant le gouvernement provisoire à rétablir l'ordre. Il ne crut pas devoir accepter le portefeuille de la guerre qui lui était offert. Puis il retourne en Algérie au mois de mai pour succéder au général Louis Eugène Cavaignac.

#### **4/ Hamlaoui Mekachera**

**Hamlaoui Mekachéra** est né le 17 Septembre 1930 à **Souk-Ahras** (Algérie). C'est un homme politique français. Il fut secrétaire d'État aux Anciens Combattants puis Ministre délégué aux Anciens combattants (auprès du ministre de la Défense) de juin 2002 à mai 2007.

#### **Biographie succincte**

**Hamlaoui Mekachéra** est né dans une famille d'officiers français. **Son père et son grand-père le furent et un de ses fils l'est également**. Son père, après avoir combattu lors de la Première Guerre mondiale, fut assez gravement **blessé au cours de la Guerre du Rif et décéda des suites de ses blessures en 1930** alors que Hamlaoui est âgé d'un an.

En 1943, Hamlaoui intègre l'École des **enfants de troupes de Miliana**. Après le baccalauréat et les classes préparatoires, devenu sous-officier, il doit s'engager pour cinq ans et en 1949, à 19 ans, il part pour l'Indochine,

comme sergent au sein 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens. En 1957, il intègre l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent-l'École.



En 1958, durant la Guerre d'Algérie, il est affecté à la défense de la ligne Morice sur la frontière Algéro-tunisienne. Il poursuit sa carrière en France à partir de 1962, jusqu'en 1965. Il est tour à tour lieutenant, capitaine puis commandant au 60<sup>ème</sup> régiment d'infanterie (RI) de Lons-le-Saunier (Jura).

En 1965, il rejoint le 137 RI de la Roche-sur-Yon puis le Centre d'instruction du service de santé des armées à Nantes. En 1968, à 38 ans, il reprend des études de droit, Promu commandant de compagnie en 1976, Hamlaoui Mekachera devient Directeur de l'instruction. Il quitte l'armée active avec le grade de Commandant et engage, en 1977, une nouvelle carrière administrative et politique.

Par la suite, il intègre l'ENSP et à sa sortie prend la tête du Centre psychothérapique du Jura, dont il est directeur jusqu'en 1986. Il dirige ensuite, et jusqu'en 1995, le Centre hospitalier spécialisé du Jura.

De 1988 à 1995, Hamlaoui Mekachera est membre du Conseil supérieur des hôpitaux et de la Commission nationale de nomination des médecins chefs de service.

Appelé comme Délégué ministériel à l'Intégration dans le Gouvernement d'Alain Juppé en 1995, Hamlaoui Mekachera devient membre du Conseil économique et social en 1998.

En tant que **Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants** (2002-2004) puis **ministre délégué aux anciens combattants (juin 2004-mai 2007)**, il rebaptisa dès 2002 en allocation de reconnaissance la rente « Jospin » accordée aux **harkis en 1999**.

Le 10 octobre 2010 il est nommé par Hubert Falco **vice président de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie**. Cette fondation avait été prévue par l'article 3 de la loi du 23 février 2005 (voir ci-dessous), mais n'avait pas été mise en place par Jacques Chirac suite à la polémique qu'elle avait suscitée.

### **La loi du 23 février 2005**

En 2005, il est à l'origine de la fameuse loi du 23 février 2005, « loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés ». L'article 4 de cette loi, d'origine parlementaire (sous-amendement du député Christian Vanneste adopté sans opposition du gouvernement) a fait naître en France une importante polémique sur le rôle positif de la colonisation. La polémique ayant pris dans le pays une ampleur telle que cet article 4 a été retiré par le Président de la République après saisine du Conseil Constitutionnel.

### **Les articles 6 et 9 de la loi du 23 février 2005 :**

Par un arrêt Comité Harkis et Vérité C/ Gouvernement français du 6 avril 2007, le Conseil d'État a jugé les articles 6 et 9 de la loi du 23 février 2005 **comme contraires à la Convention européenne des droits de l'Homme**. Ces deux articles opéraient en matière de droits des familles de harkis une discrimination en fonction du mode d'acquisition de la nationalité du harki demandeur. Le gouvernement a annoncé en fin d'année 2007 lors du vote de la loi de finances pour 2008 que la loi du 23 février 2005 allait être modifiée pour être mise en conformité avec le droit international. Tous les harkis à qui le gouvernement avait refusé leurs droits vont pouvoir y prétendre.

En outre, par un autre arrêt du 6 avril 2007, les circulaires ayant servi de fondement à la politique gouvernementale à destination des familles de harkis ont été déclarées illégales par le plus haute juridiction administrative.

### **Décristallisation des pensions et politique de mémoire**

L'arrêt DIOP rendu le 30 novembre 2001 par le Conseil d'État a imposé à son action ministérielle d'achever la **décristallisation de la retraite du combattant** et des pensions militaires d'invalidité pour les anciens combattants des 23 pays placés sous souveraineté française. La décision consacrant une égalité totale de traitement entre tous ces anciens combattants a été prise pour **une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2007**.

Dans le cadre d'une politique de mémoire envers les jeunes générations et de promotion de la paix, il créa le concept de « mémoire partagée » à l'occasion des 1ères rencontres internationales tenues à l'Unesco en octobre 2006 en présence de représentants gouvernementaux de 25 pays.

### Distinctions

- Commandeur de la Légion d'honneur en 2008 puis grand Officier en 2012.
- Ordre national du Mérite.
- Croix de la Valeur militaire.
- Médaille coloniale.

### 5/ Daniel Lefeuvre, un africaniste libre



La mort de Daniel Lefeuvre est une perte immense pour la minuscule phalange des africanistes libres, eux qui, dans les Thermopyles de la pensée, ont décidé de combattre jusqu'au bout les masses du bas clergé universitaire porteuses du politiquement correct.

Né le 11 août 1951 et mort le 4 novembre 2013, le brillant universitaire qu'était Daniel Lefeuvre avait suivi la voie ouverte par Jacques Marseille, qui fut son directeur de thèse. Après que ce dernier eut magistralement prouvé que, loin de les avoir pillées, la France s'était appauvrie dans ses colonies<sup>1</sup>, Daniel Lefeuvre, alors professeur à l'université de Paris-VIII, démontra dans un livre fondateur<sup>2</sup> que l'Algérie fut un insupportable fardeau pour la France et que, loin de l'avoir pillée, la France s'y ruina. Une telle remise en cause de la doxa marxisto-tiers-mondiste venant d'un ancien communiste<sup>3</sup> provoqua un véritable déchaînement de haine chez les « bien-pensants ».

La thèse de Daniel Lefeuvre renversait les dogmes et les idées reçues. Que l'on en juge : en 1959, toutes dépenses confondues, la « Chère Algérie » engloutissait à elle seule 20 % du budget de l'État français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Éducation nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce !

En soulageant les misères des populations algériennes et en faisant reculer la mortalité infantile, la France avait créé les conditions d'une catastrophe qu'elle s'était elle-même condamnée à gérer. Résultat du dévouement et de l'efficacité du corps médical français : à partir de 1945, chaque année 250.000 naissances nouvelles étaient comptabilisées en Algérie, soit un accroissement de 2,5 à 3 % de la population, d'où un doublement tous les 25 ans. Or, depuis les années 1930, les ressources locales stagnaient et depuis 1935 le territoire n'était plus en mesure de nourrir sa population. La France devait donc, et toujours aux frais du contribuable métropolitain, y importer grains, pommes de terre, viande, laitages, etc. Même l'huile produite localement ne suffisait plus à la consommation.

L'image d'Épinal de l'Algérie « grenier » de la France s'envolait ainsi sous le froid scalpel de l'historien économiste. [...]

Quels intérêts la France avait-elle donc à défendre en Algérie, pour s'y ruiner avec une telle obstination, avec un tel aveuglement ? La réponse est claire : économiquement aucun ! Et pourtant : « Que d'articles, de déclarations, de discours pour rappeler que l'Algérie est le premier client de la France ! Que de sottises ainsi proférées sur le nombre d'ouvriers français qui travaillaient grâce aux commandes passées par l'Empire ! », écrit Daniel Lefeuvre.

Qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes, etc., toutes les productions algériennes avaient en effet des **coûts supérieurs à ceux du marché**. En 1930, le prix du quintal de blé était de 93 francs en métropole alors que celui proposé par l'Algérie variait entre 120 et 140 F, soit 30 à 50 % de plus...

Daniel Lefeuve a également démontré que, contrairement aux idées reçues, la **main-d'œuvre industrielle en Algérie était plus chère que celle de la métropole**. Un rapport de Saint-Gobain daté de 1949 en évalue même le surcoût : « *Pour le personnel au mois, la moyenne [des rémunérations versées] ressort à 27.000 F pour la métropole contre 36.000 F en Algérie [...] Par comparaison avec une usine métropolitaine située en province, l'ensemble des dépenses, salaires et accessoires est de 37 % plus élevé* ». [...]

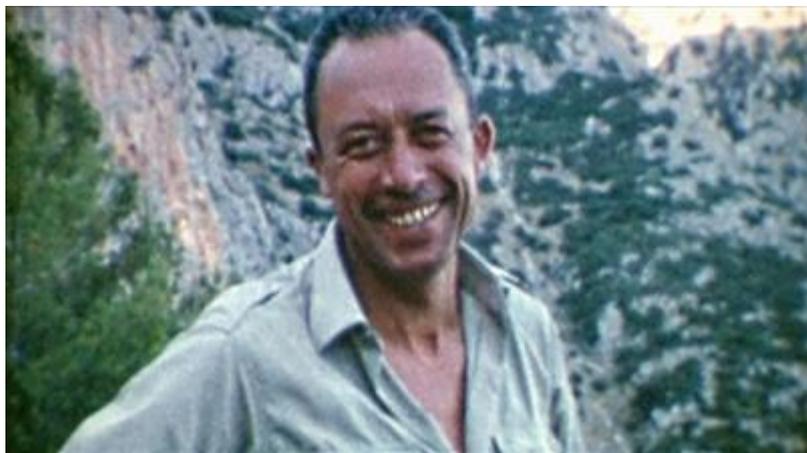
La découverte **des hydrocarbures en 1956 ne changea pas la donne**. [...]

[Quant à ] l'immigration algérienne en France, et contrairement à tous les poncifs, Daniel Lefeuve a définitivement démontré qu'avec le statut du 20 septembre 1947 conférant la citoyenneté française aux musulmans d'Algérie, ce fut la préférence nationale, en l'occurrence la préférence algérienne, que choisirent les gouvernements de la IV<sup>e</sup> République. Contrairement à une autre idée reçue, les choix des patrons métropolitains étaient au contraire à la main-d'œuvre italienne, espagnole et portugaise mieux formée donc moins chère et facilement assimilable. Comme l'écrit encore Daniel Lefeuve, « *contrairement à une légende tenace, l'afflux d'Algériens en métropole, dans les années 1950, ne répond pas aux besoins en main-d'œuvre de l'économie française au cours des années de reconstruction ou des Trente Glorieuses* », ce qui détruit « *l'imagerie de rabatteurs, parcourant le bled, pour fournir à un patronat avide la main-d'œuvre abondante et bon marché dont il serait friand* ».

À lire ces lignes, on comprend que les Coquery-Vidrovitch, les Liauzu et les Stora aient eu des brûlures d'estomac...

**Ndlr** : Pour lire les renvois de l'auteur, cliquez SVP sur ce lien : <http://www.bvoltaire.fr/bernardlugan/daniel-lefeuvre-un-africaniste-libre,40719>

## 6/ Alger vue par Camus



Le 7 novembre, Albert Camus, un des plus grands écrivains français amoureux d'une certaine Algérie, aurait eu 100 ans. A cette occasion, El Watan Week-end est revenu sur les lieux de son œuvre. L'Alger de Camus est-elle la même que celle que nous connaissons ?...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.elwatan.com/culture/alger-vue-par-camus-08-11-2013-234245\\_113.php](http://www.elwatan.com/culture/alger-vue-par-camus-08-11-2013-234245_113.php)

## 7/ VIDEO de BAB- EL-OUED (Source Mr Gérard Cesar)

[http://www.youtube.com/watch?feature=player\\_detailpage&v=92viTh7j6JY](http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=92viTh7j6JY)

## 8/ Centenaire de la Guerre 14-18 : le timide hommage aux troupes africaines

François Hollande souhaite qu'aucun Français impliqué dans la Guerre 14-18 "ne soit oublié" des commémorations qui se sont ouvertes jeudi. Mais l'honneur rendu par la République aux troupes africaines reste timoré, selon l'essayiste Charles Onana.

Lancées depuis l'Élysée par un discours solennel du chef de l'État, François Hollande, ce jeudi 7 novembre, les commémorations du centenaire de la Grande Guerre seront placées sous le signe de la cohésion nationale mais aussi de l'amitié entre les pays ayant pris part il y a 100 ans au premier conflit mondial (voir encadré ci-dessous). Pour la présidence, ce "cycle mémoriel" est ainsi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont combattu



pour la France entre 1914 et 1918. "Aujourd'hui, je souhaite qu'aucun des Français impliqués dans cette mêlée sangoureuse ne soit oublié", a indiqué le président...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.france24.com/fr/20131107-centenaire-grande-guerre-longue-reconnaissance-contribution-troupes-africaines>

### **9/ Toulouse/JC. Sellin (FDG) (Source Mr Maurice Gastaldi)**

Dans l'émission la Voix est Libre sur France 3 Midi-Pyrénées, le candidat Jean Christophe Sellin (FDG) a déclaré : On a accepté 1 500 000 pieds noirs, on peut bien accepter 17 000 roms. Jean Christophe Sellin reprend ici les propos douteux qu'ont tenus avant lui Jean-Luc Mélenchon et Eva Joly (*ndlr : également Blanchard dans Médiapart*). Comparer les roms aux pieds noirs c'est faire un parallèle absurde et anachronique entre une situation d'immigration illégale et le drame d'un exode. Les pieds noirs étaient français. Ils ont été contraints de quitter leur terre d'origine sous la menace du FLN que la gauche a soutenue. L'amalgame commis par le candidat FDG à Toulouse est une insulte à la mémoire de ces exilés et de tous ceux qui ont été massacrés.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.prechi-precha.fr/j-c-sellin-fdg-on-a-accepte-1-500-000-pieds-noirs-on-peut-bien-accepter-17-000-roms-video/>

**NDLR** : Cela continue...c'est une fixation...que recherchent-ils ? S'ils pouvaient nous lâcher les babouches ou les baskets !!!

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude Rosso**